



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14319
24 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 24 DECEMBRE 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TUNISIE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'un message daté
du 24 décembre 1980 qui vous est adressé par Son Excellence M. Chedli Klibi,
secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte dudit message comme
document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

Représentant permanent

(Signé) Taieb SLIM

"Vous partagez sans doute notre vive inquiétude au sujet du sort des deux maires d'Al-Khalil et d'Halhoul, MM. Fahad Qawasmeh et Mohammed Milhelm, qui ont eu recours à la grève de la faim pour manifester publiquement leur désir de retourner dans leurs foyers, de rejoindre leurs familles et de reprendre leurs fonctions en Palestine.

La communauté internationale exige le retour des deux maires, comme il résulte de la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité - qui est l'organe le plus élevé de l'Organisation des Nations Unies - et le refus des autorités israéliennes de s'y conformer fait ressortir une fois de plus l'indifférence dont Israël fait preuve à l'égard du droit international, de l'organisation internationale et de tous les principes des droits de l'homme.

Cette situation dangereuse, mettant en jeu la vie même de MM. Qawasmeh et Milhelm, devrait émouvoir la conscience internationale. Il nous incombe à chacun de nous, Etats et particuliers, de prendre immédiatement toutes mesures tendant à assurer le retour sans risque des deux personnalités palestiniennes.

Nous vous demandons de vous efforcer immédiatement, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, qui est responsable du maintien de la paix et de la sécurité, de prendre toutes les mesures nécessaires visant à l'application des résolutions du Conseil et au retour des deux nationalistes palestiniens, en vue d'assurer non seulement la sécurité de ces derniers, mais aussi la dignité, l'autorité et la crédibilité des résolutions du Conseil de sécurité."

Le Secrétaire général de la Ligue
des Etats arabes

(Signé) Chedli Klibi
